

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf du Morbihan
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

CADRE Marie

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Accompagner la constitution d'un collectif de travail efficient au sein du service comptabilité - CAF 56

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

« Accompagner la constitution d'un collectif de travail efficient au sein du service comptabilité »

Le service Comptabilité est un des services les plus touchés par le contexte de décroissance que connaît la CAF du Morbihan. Il a à faire face à une mutation importante entamée il y a 5 ans :

- Un renouvellement de l'encadrement
- Une réorganisation des activités et un développement de la polyvalence des agents suite au transfert du recouvrement amiable à la CAF d'Ille et Vilaine et au non remplacement des agents partis à la retraite
- Une évolution des outils et des procédures avec la mise en œuvre des processus comptabilité et trésorerie.

Une étude prospective sur l'évolution des métiers des comptables est en cours au niveau de la Branche. Elle vient conforter l'évolution du métier de comptable qui passe d'un rôle d'opérateur, tel qu'il pouvait exister dans les CAF, à une fonction de « gestionnaire du risque comptable ». Parallèlement, la fonction des directeurs comptables et financiers accentue la dimension de l'analyse financière et de l'évaluation

- Les agents du service comptabilité (6 agents) ont une ancienneté de 12 ans minimum et ont développé une technicité importante.
- Pour autant, les évolutions du service demandent aux agents de modifier leurs méthodes de travail tout en poursuivant actuellement la mise en conformité des procédures existantes avec les nouveaux processus. Ils se sont globalement bien adaptés à ses changements même s'il existe des disparités.
- Le mode de management a également évolué pour laisser plus de place à l'initiative et à l'autonomie (l'ancienne cadre du service est

partie fin février 2019 après avoir été en binôme pendant 5 mois avec la nouvelle cadre arrivée en septembre 2018).

- Quelques difficultés de relationnel entre certains agents sont relevés ainsi qu'un sentiment d'inconfort. Les agents semblent avoir des difficultés à communiquer entre eux et se réfèrent systématiquement à l'encadrement que ce soit pour la répartition des tâches et des activités, les procédures de travail, la gestion des congés, etc.

Au vu de ce contexte, vous souhaitez solliciter un(e) intervenant(e) externe afin de :

- Faire évoluer l'état d'esprit des comptables et de leur faire prendre conscience de leur rôle au sein du service.
- Leur permettre d'affirmer leur posture d'acteur et non de simple exécutant.
- Développer l'esprit d'équipe, la cohésion au sein de l'équipe où chacun est co-responsable.

Public

1 groupe de 6 agents du service comptabilité et 1 responsable du service.
Effectif validé par une feuille de présence.

Durée – Date – Horaires - Lieu

Durée – Dates - Lieux : **3 jours et 2 heures** - Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant

- 2 heures – Le **6 septembre 2019 de 10h à 12h** à la Caf de Vannes - **Temps de travail pour poser le cadre du changement engagé et de l'accompagnement**
- 3 jours correspondant à **5 séances d'une demie journée avec l'ensemble de l'équipe – Vannes** (lieu réservé et mis à disposition par la Caf du Morbihan)
 - 19/09 : après midi
 - 26/09 : après midi - Valérie Guillon ne serait pas présente
 - 17/10 : après midi
 - 19/11 : après midi
 - 28/11 : matin et encadrement l'après-midi– Date à valider (à l'issue de

la rencontre du 17/10)

- 1 bilan à chaque fin de séance avec la cadre du service

Horaires : La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation

Lieu : **VANNES** – Salle mise à disposition par la Caf du Morbihan

Objectifs

Les objectifs de l'accompagnement sont les suivants :

- Obtenir une meilleure compréhension des facteurs de ressources et des facteurs de contraintes liés à l'activité de travail,
- Renforcer le collectif de travail au service de la mission,
- Promouvoir la communication interpersonnelle et collective et les prises d'initiatives,
- Développer un espace ressource où confronter sa pratique et où exposer ses préoccupations,
- Développer des temps réflexifs et des temps de réflexion autour de sujets communs dans un espace sécurisé.

Ainsi, chacun pourra prendre conscience de sa manière de faire et de son rôle au sein du service

Intervenant

Marie CADRE, Consultant Management des organisations

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces

fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »



Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
